

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

En Italie, on se préoccupe des élections politiques qui se préparent. Dans un document qui remonte à 1886, il était question de la ligne de conduite à observer par les catholiques, savoir : s'ils devaient participer aux élections ; le Souverain Pontife avait répondu : *Non expedit*. On voulait savoir si cette expression emportait une défense formelle, le cardinal Monaco, secrétaire de la congrégation du Saint-Office, répondit : " Le Saint Père a ordonné de déclarer que le *non expedit* contient une défense. " D'après, *l'Osservatore romano*, cette défense est toujours en pleine vigueur.

La dernière encyclique, qui était écrite en italien, n'a pas été reproduite par les journaux libéraux, et le *Capitan Fracassa* en donne pour raison que le latin est très peu lu.

Le Vatican, disent les *Annales catholiques*, n'a encore fait aucun acte qui puisse être considéré comme une reconnaissance du gouvernement brésilien. Mais cela n'exclut pas que le Vatican ne reconnaisse ce gouvernement, du jour où il est régulièrement constitué, comme il l'est d'ailleurs maintenant..... Il faut se souvenir avant tout que le Souverain Pontife a pour devoir de son ministère de s'occuper du bien suprême des âmes. C'est ce devoir qui a toujours guidé le Siège apostolique dans ses relations avec tous les gouvernements, sans aucune distinction, qu'ils soient établis sur des bases démocratiques ou sur des principes monarchiques.— Voilà pourquoi aussi le Saint-Siège va entrer en relations avec le gouvernement du Brésil, tout en faisant des réserves sur tout ce qui n'est pas conforme au droit ecclésiastique et à la loi divine.

* * *

En France, on signale un acte de réparation, non de la part de l'administration, mais de la part de la population de Vicau, diocèse de Langres. L'école des Sœurs avait été, on se le rappelle, violemment laïcisée. L'inauguration d'une nouvelle école libre a eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence : 600 personnes ont assisté à la bénédiction du local, et la cérémonie à l'église a été des plus brillantes. Il y avait bien des excitations au désordre, et une bande s'est portée en hurlant vers l'école libre, pour arracher et briser la statue qui surmontait la porte. On connaît les auteurs de cet acte de brigandage ; mais tout porte à croire, dit un journal local, que l'enquête promise, pour sauver les apparences, n'aboutira pas.

Le sang-froid de la population ne s'est pas démenti. Dès le premier jour, l'école libre a été remplie d'élèves. L'école laïque n'en a pas gagné un seul.

Le 11 novembre a eu lieu à Tours une double fête : l'inauguration de la nouvelle basilique élevée sur le tombeau de saint Martin, et le jubilé sacerdotal de Mgr l'archevêque. Certes, le nouveau temple ne sera pas aussi vaste que l'ancienne basilique, mais il sera du moins aussi digne que possible de son objet.

* * *

“ Les Congrès catholiques, lit-on dans l'*Univers* sous la signature L. de Mortain, deviennent plus nombreux que jamais. Sans compter le Congrès eucharistique d'Anvers, et le Congrès des œuvres sociales, récemment tenu à Liège, réunions auxquelles les catholiques de France ont pris part, nous avons eu chez nous, à Paris, le congrès des propriétaires chrétiens, l'assemblée générale des comités catholiques, celle de la société bibliographique, celle des cercles catholiques d'ouvriers ; à Issoudun, celle de la Fédération du Sacré-Cœur ; à Saint-Anne d'Aury, celle de l'Union des associations catholiques ouvrières ; à Angers, le Congrès des juriconsultes, et on annonce, pour le mois de novembre, deux autres congrès catholiques, à Lille et à Nantes.

“ Nous ne parlons pas de réunions d'un caractère moins général, telles que les assemblées diocésaines de l'*Union des Associations ouvrières de France*, et les assemblées régionales de l'œuvre des Cercles. Les Allemands ont eu, à Coblenz, une assemblée plus importante que jamais, et l'on se plaît à voir, dans le congrès de Saragosse, en Espagne, un grand événement national.

“ L'*Union* n'a pas pour objet direct l'étude des problèmes sociaux..... Elle ne préconise exclusivement aucune forme d'association ouvrière. A chacun de ses adhérents de s'inspirer des mœurs du pays qu'il habite, des ressources dont il dispose, des exemples multiples et des conseils bienveillants que le secrétariat sur sa demande, lui fournit toujours. Une seule chose est nécessaire, c'est que l'œuvre soit fortement catholique. De là le charme des séances où il est question des œuvres. On y voit toujours surgir quelques nouvelles inventions, ingénieuses et fécondes, du zèle chrétien. Leur succès sur un point fait naître la pensée de les établir sur d'autres. Le terrain s'élargit, et plus d'une fois une grande œuvre commence.

Exemple : l'œuvre de l'apostolat mutuel de l'ouvrier sur l'ouvrier, mis en action d'abord au Val-des-Bois par la famille Harmel, et imité maintenant dans un grand nombre d'usines et d'ateliers, où il donne les résultats les plus consolants.

“ Un autre exemple : les émigrants. Il s'agit des émigrants à l'intérieur, des habitants d'une contrée, qui vont en nombre considérable gagner leur vie dans une grande ville, et y garder leurs coutumes, voire leur langue particulière. On s'est beaucoup occupé des Auvergnats au congrès d'Aurillac ; la question est revenue à Sainte-Anne d'Auray, à propos des Bretons. On a compris la nécessité d'assurer aux émigrants l'assistance spéciale de prêtres de leur pays, et de prendre un ensemble de mesures, en vue de sau-

vegarder leur foi avec leur moralité, et de les aider même dans leurs besoins temporels.

“ A Paris (où, depuis longtemps déjà, on connaissait l'œuvre des petits Savoyards), une communauté de gardes-malades venues du Cantal, est établie dans le faubourg de Saint-Antoine, et rend aux Auvergnats les plus précieux services. A Angers, un zélé religieux fait merveille au milieu des Bretons.

“ Encore quelques congrès, et l'œuvre de l'Aumônerie des émigrants dans nos grandes villes sera fortement assise. Les congrès ne font rien directement ; indirectement, il font beaucoup faire. —Mais c'est à cette condition, qu'ils soient annuels.....

“ Mais le point sur lequel il faut surtout insister, parce que là est la raison d'être de l'*Union*, en même temps que sa force et son avenir, c'est sa base, qui est la hiérarchie catholique. Elle ne s'en tient pas à une obéissance absolue à l'autorité ecclésiastique : elle appelle sa direction effective. Son suprême *desideratum* est la formation du bureau diocésain, commission directrice des œuvres, dont l'évêque est le chef nécessaire, et qu'elle met dans sa main, pour qu'elles lui soient soumises, et pour que, dans sa protection, elles trouvent une force qu'elles n'auraient point, abandonnées à elles-mêmes.

“ Un saint prélat, Mgr de Ségur, a dirigé les premiers pas de l'*Union*, et fixés ses traditions. Quand ses forces trahirent son grand courage, il la confia à un religieux dont la doctrine était la sienne, depuis quatre ou cinq ans, l'illustre ami du cardinal Pie, Mgr Gay, la couvre de sa bienveillance la plus paternelle, et de sa sollicitude quotidienne ; Rome l'a vingt fois bénie. Elle mérite la confiance de la France catholique.”

* * *

“ Une cérémonie touchante, disent les *Annales catholiques*, a eu lieu le 29 octobre, à huit heures du matin, à Saint-Sulpice, où l'on célébrait une messe à l'occasion du départ, en application de la nouvelle loi militaire, de quatre-vingt-sept jeunes gens appartenant au séminaire de Saint-Sulpice, aux Missions-Etrangères et à l'ordre de Saint-Lazare. Une foule considérable avait envahi l'église. C'est le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui a officié pontificalement, assisté du docteur Elias Hoyek, archevêque maronite d'Arca, et de Mgr Elie XII Abolyonan, patriarche chaldéen de Babilone.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le cardinal, coiffé de la mitre et la crosse d'archevêque à la main, a adressé aux “ partants ” une allocution émouvante, dont voici quelques passages :

“ Mes chers enfants,—J'ai voulu, en célébrant cette messe du départ, vous donner un témoignage de la sollicitude dont l'Eglise vous entoure. J'ai voulu aussi prier avec vous pour l'armée..... On l'a remarqué plus d'une fois : il y a une sympathie naturelle entre le prêtre et le soldat. L'un et l'autre sont appelés, sous des formes diverses, à une vie de dévouement.....

“ Ce que je vous dois en ce moment, mes chers enfants, c'est un conseil et un encouragement, et je vous laisse la parole de St Paul : *Scimus quoniam diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum* ; à ceux qui aiment Dieu, toutes choses tournent à bien..... Faites en sorte que cette épreuve tourne à votre bien, que votre vertu n'en souffre pas de défaillance, et que votre vocation n'en soit pas ébranlée.

“Je me souviens combien je fus touché, en visitant l'hôpital militaire du Gros-Caillou, de trouver, parmi les souvenirs de notre dernière guerre, le livre de l'*Imitation* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ramassé près d'un jeune soldat mort sur le champ de bataille. Le livre était ouvert au chapitre qui parle du désir du ciel, et du bonheur promis à ceux qui ont bien combattu. Ce jeune soldat, qui, en donnant son sang pour la patrie, consolait et fortifiait son agonie solitaire par les saintes espérances de la foi, avait certainement vécu, sous les armes, uni à Dieu par le cœur.

“ Vous serez, s'il plaît à Dieu, les meilleurs soldats pour l'accomplissement de tous vos devoirs militaires, et les fidèles observateurs de la discipline. Je vous redirai ici volontiers une parole de saint François de Sales, qui voulait que le vrai chrétien fût en même temps le plus *brave* au milieu du monde. Dans notre vieille langue française, telle que la parlait le bienheureux évêque de Genève, le *brave*, ce n'était pas seulement celui qui se bat courageusement sur un champ de bataille, mais celui qui accomplit diguement et aimablement les devoirs de sa profession.

“ Nous vous donnons pour patron et pour modèle, durant votre année de service militaire, un des saints les plus populaires de l'Eglise et de la France, saint Martin de Tours. Quand on lit le récit de sa vie des camps, on croirait lire une page de l'existence que vous allez être obligés de mener. Et, de fait, il y a plus d'un trait d'analogie entre l'époque présente et le IV^e siècle de l'ère chrétienne, où le vieux paganisme, rajeuni par une philosophie incrédule, luttait contre le christianisme.

“ Vos mères, mes chers enfants, vous bénissent au départ pour l'armée. L'Eglise qui est aussi votre mère, vous bénit aujourd'hui par la main de l'évêque. Il est une autre mère que vous invoquez chaque jour, la très sainte Vierge Marie. Que son nom béni, qui signifie pureté de vie, obéissance et dévouement, soit le mot d'ordre que vous gardiez fidèlement jusqu'à votre retour ! ”

Le Nouveau Testament et les origines du Christianisme, études Apologétiques, par le R. P. J. Fontaine, de la compagnie de Jésus (1890). 1 fort volume in-8..... \$1.88

N. B.—Cet ouvrage a été annoncé par erreur à \$1.00 dans le *Propagateur* du 15 novembre.

Philosophie fondamentale, par Jacques Balmès. volumes in-12 Prix : \$2.63

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

PSAUME XI.—*SALVUM ME FAC, DOMINE.*

David, épouvanté de l'impiété et de la mauvaise foi qui régnaient parmi son peuple, vraisemblablement pendant la révolte d'Absalon, a recours à Dieu, et lui demande d'exterminer les lèvres trompeuses et les langues orgueilleuses, dont il rapporte les discours (2-5). Dieu répond à cette prière, et promet de venir au secours des pauvres et des opprimés (6). Après avoir reçu cette consolante réponse, le psalmiste fait l'éloge de l'infailible promesse de Dieu, qui lui donne une douce et ferme confiance (7-9).

PARAPHRASE.—² Sauvez-moi, ou selon l'hébreu : au secours, Seigneur ; car il n'y a plus de saint, car les vérités ont été affaiblies parmi les enfants des hommes. Le texte hébreu signifie : Les fidélités ont cessé, c'est-à-dire, il n'y a plus en Israël d'hommes fidèles à Dieu et au roi. ³ Chacun dit à son prochain des choses vaines et fausses, les lèvres sont trompeuses, ils parlent avec un cœur double. ⁴ Que le Seigneur extermine, coupe, selon l'hébreu, toutes les lèvres trompeuses et les langues qui parlent avec jactance. ⁵ Ils ont dit : " Nous ferons éclater la puissance de notre langue : nous prévaudrons par elle, porte le texte hébraïque, nos lèvres ne dépendent que de nous, qui donc est notre maître ? nous n'avons à rendre compte à personne de nos paroles."

⁶ " A cause de la misère des malheureux et du gémissement des pauvres, je vais maintenant me lever dit le Seigneur. Je les mettrai en sûreté ; j'agirai en cela avec liberté et sans crainte." Ce dernier membre de phrase peut être entendu, d'après l'hébreu, de deux manières : " Je placerai le juste dans le salut après lequel il a soupiré, ou, je sauverai celui sur lequel l'impie a soufflé.

⁷ Les paroles du Seigneur sont des paroles pures ; c'est un argent éprouvé au feu, purifié de terre, sans mélange de scorie et sept fois épuré. ⁸ Vous, Seigneur, fidèle à votre promesse, vous nous garderez, et nous préserverez à jamais de cette génération, de cette mauvaise race. ⁹ Les impies entourent les justes ; dans la profondeur de vos desseins, vous avez multiplié les enfants d'uns hommes, c'est-à-dire les méchants. Le texte hébreu de ce verset est aussi obscur que celui de la vulgate ; la meilleure interprétation semble être : Les impies ont beau entourer les justes de toutes parts ; plus ils s'élèvent, plus ils seront humiliés, eux, les enfants des hommes.

APPLICATION LITURGIQUE.—Exclusivement employé aux Matines du dimanche, ce psaume peut, par accommodation, être appliqué à la situation dans laquelle se trouve le prêtre au milieu des mon-

dains. Il lui est bien nécessaire d'implorer le secours de Dieu, aujourd'hui qu'il n'y a plus guère de saints ni de vrais fidèles, aujourd'hui que les vérités sont amoindries, la morale atténuée, les préceptes divins adoucis ; aujourd'hui que de toute part on n'entend qu'entretiens vains et frivoles, s'ils ne sont pas impies et déshonnêtes, en présence d'un monde trompeur et hypocrite, de l'arrogance et de l'orgueil des méchants, qui se déclarent indépendants de Dieu et de ses lois. Les misères de l'époque sont pour Dieu un motif de se montrer, d'apporter le salut à ceux qui gémissent, et de déclarer ses droits souverains, en agissant d'un bras ferme et dégagé. Le prêtre peut se fier à la parole divine, qui est sans arrière-pensée, plus pure de tout alliage que l'argent le plus affiné, sincère par conséquent, et non sujette aux vicissitudes qui la changeraient et l'altéreraient. Il peut dire : " Seigneur, vous me protégerez contre les assauts, et vous me préserverez de la contagion de cette race perverse. Plus l'impiété est audacieuse, plus attentivement Dieu, qui, dans la profondeur de ses vues, a permis son triomphe passager, garde et protège les siens."

Une autre interprétation du verset fournit un nouveau motif d'espérer en l'intervention divine. "*Les impies tournent dans le même cercle, ils refont devant nous ce dont ils ont effrayé d'autres siècles ; l'enfer recommence l'un de ces drames où il paraît d'abord sanglant et terrible, et dont le dénouement le montre ridicule. La guerre qui se fait à l'Église et à la société révèle, nous l'avons, une puissance et une audace peu communes, les dangers que nous courons sont extrêmes ; mais, rassurons-nous, comme toujours, le mal sera vaincu au milieu de ses plus hauts triomphes, au temps précis de sa plus universelle domination. Ni cette domination ni cette chute ne sont choses nouvelles ; il y a trois mille ans que le psalmiste écrivait : Seigneur, vous les avez renversés au temps de leur plus grande élévation.*" (Doublet. *Les Psaumes étudiés en vue de la prédication*, tom. III, p. 283.)

PSAUME XII.—USQUEQUO, DOMINE.

Dans un grave danger, couru probablement vers la fin de la persécution de Saül, David adresse à Dieu une plainte amoureuse et une ardente prière. A quatre reprises et sous quatre images différentes, il reproche affectueusement au Seigneur de l'abandonner : ne l'oublie-t-il pas, ne détourne-t-il pas son visage, ne frappe-t-il pas d'insuccès tous ses projets, et ne permet-il pas que son ennemi prospère et triomphe (1-3) ? Puis, il demande que ce pénible abandon ait un terme prochain, que Dieu jette de nouveau sur lui un regard favorable et ne l'oublie pas, mais l'exauce, afin que ses adversaires ne se vantent pas de l'avoir fait mourir (4-5). Enfin, avec une héroïque confiance, malgré le silence et l'éloignement de Dieu, il espère en sa miséricorde, et chantera bientôt le cantique de la délivrance (6).

PARAPHRASE.—¹ Jusques à quand, Seigneur, m'oublierez-vous pour toujours ? Jusques à quand détournerez-vous de moi votre

face ? ² Jusques à quand remplirai-je mon âme de projets de toute sorte, aussitôt abandonnés que formés, parce qu'aucun ne peut réussir, et chaque jour remplit mon cœur de chagrin ? ³ Jusques à quand mon ennemi sera-t-il élevé au-dessus de moi et l'emportera-t-il sur moi ?

⁴ Regardez et exaucez-moi, Seigneur mon Dieu, tournez de nouveau vers moi votre visage, et montrez-vous favorable à ma prière. Illuminez mes yeux, afin que je ne m'endorme pas dans la mort, c'est-à-dire, que vos regards portent dans mes yeux, obscurcis par la tristesse et la douleur, une lumière qui ravive mon corps, et m'empêche de m'endormir dans le sommeil de la mort ; ⁵ afin que mon ennemi ne dise pas : " J'ai eu l'avantage sur lui, je l'ai vaincu." Ceux qui me persécutent se réjouiront si je viens à chanceler : ⁶ pour moi j'ai gardé l'espoir en votre miséricorde. Mon cœur tressaillera d'allégresse à cause du salut que vous me procurerez ; Je chanterai des cantiques au Seigneur, qui m'a comblé de biens, et je célébrerai sur le psaltérion le nom du Seigneur Très Haut.

APPLICATIONS LITURGIQUES. — 1^o Le prêtre, en récitant ce psaume aux Matines du dimanche, peut prier pour les fidèles accablés de grandes peines intérieures, ou luttant contre le péché et Satan. Que le Seigneur, qui semble les abandonner sans secours dans leur détresse, vienne à leur aide, et les fasse triompher de leurs ennemis spirituels.

2^o A la fête de l'Oraison de Notre-Seigneur au Mont des Oliviers, le psaume devient la prière même du Sauveur, abandonné de tous et sans consolateur, dans la plus pénible de toutes les angoisses (sens de l'antienne, qui est étrangère au texte). Toujours soumis à la volonté paternelle, il se plaint amoureusement d'être oublié dans sa tristesse et sa désolation. Il demande que Dieu ne le délaisse pas, et éloigne de ses yeux, si c'est possible, les ténèbres de la mort, afin que ses ennemis ne triomphent pas. A tout le moins, attend-il avec assurance la victoire sur la mort par sa résurrection, et sur le monde par l'établissement de l'Eglise, et la chante-t-il d'avance.

3^o Marie, elle aussi, au jour de sa Compassion, quand son cœur était fondu par la douleur comme de la cire, exprimait à Dieu avec soumission sa cruelle angoisse de se voir, elle et son fils, abandonnés par lui, tandis que leurs ennemis triomphaient. Elle le priait de ne pas les oublier, et de ne pas livrer Jésus à la mort, à la grande joie de ses adversaires. Remplie d'espérance dans le triomphe prédit par les prophètes, elle chantait, selon la remarque du père Berthier, dans les mêmes termes qu'au jour de l'Annonciation (comparer le verset 6 du psaume avec Luc, I, 47) les fruits de la rédemption dans le monde, et y trouvait une consolation dans sa douleur.

E. MANGENOT,

Professeur d'Ecriture Sainte.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION *DEI FILIUS*

PROLOGUE

(Suite.)

Comment le Concile de Trente transforma-t-il les mœurs du clergé ? En relevant la discipline ecclésiastique et en la fortifiant, *ecclesiastica disciplina restituta, firmissime sanctita*. L'observation des lois de l'Eglise peut seule garder le clergé contre l'esprit du monde ; mais, d'autre part, des lois qui s'adressent à une société restent lettre morte, tant qu'on peut les violer impunément. Le saint concile renouvela donc ou porta des lois salutaires ; il les accompagna en outre de sanctions sagement calculées. Ses prescriptions visèrent surtout les abus du temps. Il défendit le cumul des bénéfices (sess. VII), exigea la résidence de ceux qui avaient charge d'âmes (sess. VI et XXII), régla les conditions à remplir, soit pour être admis aux saints ordres (sess. XIV), soit pour être promu aux bénéfices (sess. XXII et XXIV) et aux fonctions du saint ministère. Des peines furent portées contre les clercs qui manqueraient à leurs devoirs (sess. XXIII et *passim*), et on détermina la procédure à suivre vis-à-vis des coupables (sess. XIII).

Toutes ces mesures augmentèrent dans le clergé l'amour de la science et de la piété. Du reste, le concile avait eu en vue la formation d'un clergé instruit et pieux ; car plusieurs des dispositions qu'il prit tendaient directement à ce but, *promotum in clero scientiæ et pietatis studium*. Ce sont là, en effet, deux qualités sans lesquelles un prêtre ne saurait être, au milieu des peuples, un vrai représentant du Sauveur. Seule, la science sacrée met sur ses lèvres la doctrine de Jésus-Christ, la doctrine sans laquelle le monde ne saurait être sauvé. Seule, la piété enflamme son cœur du zèle qui ne se lasse jamais, pendant qu'elle met dans sa conduite et ses discours l'édification qui attire à Dieu et convertit.

Mais la formation du prêtre n'est ordinairement solide et durable, qu'à la condition d'avoir commencé dès son enfance. Aussi le Concile de Trente (sess. XXIII) a-t-il décrété que des séminaires seraient établis pour l'éducation des jeunes aspirants au sacerdoce, *parata adolescentibus ad sacram militiam educandis collegia*. Ses desirs, sur ce point capital, ont été longtemps à se réaliser en des institutions stables et définitives. Nous possédons enfin ces institutions bénies ; c'est une des gloires de la France de leur avoir donné naissance, son plus grand bonheur est de les avoir conservées.

La rénovation du clergé amena celle du peuple ; car, grâce à la science et au zèle des pasteurs, les fidèles furent mieux instruits, ils fréquentèrent les sacrements, et se montrèrent attachés à leurs devoirs, *christiani denique populi mores, et accuratiorum fidelium instructione et frequentiorum sacramentorum usu instaurati*. Le concile

avait, du reste, poursuivi directement ces résultats, en obligeant tous les prêtres ayant charge d'âmes à prêcher la parole de Dieu (sess. V et XXIV), et à vivre au milieu de leur troupeau (sess. XXIII et XXIV) pour y accomplir leur ministère.

Cependant les Pères de Trente pensèrent qu'il convenait de mettre entre les mains des pasteurs une sorte de manuel autorisé, qui leur apprendrait en détail la manière d'instruire, le peuple ignorant, et de l'amener à profiter des sacrements. C'est pour cela qu'il fit rédiger le *Catéchisme* connu sous le nom de *Catéchisme du Concile de Trente*, de *Catéchisme Romain* ou de *Catéchisme des Curés*. Ce manuel, commencé au sein même du concile, fut ensuite continué à Rome.

Le Pape Pie V le publia en 1566. " C'est, dit Rohrbacher (*Histoire de l'Eglise*, livre 86), un excellent abrégé de théologie pour les curés. On y travailla deux ans dans le concile, trois ans à Rome, où trois Pères du concile furent appelés par le Pape ; Léonard Marin, archevêque de Lanciano, Ægidius Foscarari, évêque de Modène, et François de la Forêt, théologien du roi de Portugal à Trente, Saint Charles Borromée revoyait le tout avec eux, en faisant même retoucher le style par les plus habiles littérateurs, afin que ce fût un ouvrage accompli. Pie V voulut enfin qu'il fût imprimé par le plus habile typographe du temps, Paul Mance. Le *Catéchisme des Curés* ou du *Concile de Trente* a quatre parties : le *Symbole*, les *Sacrements*, le *Décalogue*, la *Prière*. Chaque partie est expliquée en détail avec beaucoup d'ordre ; les explications sont tirées de l'Ecriture Sainte et des saints Pères ; on y rappelle au pasteur son devoir spécial sur les divers points de la doctrine. Le tout est précédé d'une table des évangiles pour chaque dimanche, avec des plans de prêches pour chacun, et l'indication des développements dans l'ouvrage même. En sorte que, pour un curé, ce petit livre est à la fois, non seulement un excellent catéchisme, mais un cours de théologie, un cours de prêches, et même un cours de méditation."

Ce catéchisme a puissamment contribué à l'instruction et à la sanctification des fidèles.

La rénovation opérée par le saint Concile de Trente au sein de l'Eglise catholique, fut un nouveau coup porté au protestantisme. Ce dernier avait prétendu réformer l'Eglise : il accusait le clergé d'être tombé dans le relâchement et le vice. Le Concile de Trente lui répondit par les réformes dont nous venons de parler. Le protestantisme avait pu conquérir les masses populaires, grâce à leur ignorance de la religion ; le Concile de Trente arrêta ses développements, en répandant partout la connaissance de la sainte doctrine.

2. *Schemata et Postulata* élaborés par le Concile du Vatican relativement à la discipline.

Vingt-huit *schemata* ou projets furent préparés par la Commission disciplinaire pour être soumis au Concile du Vatican. En voici les titres, d'après le catalogue distribué aux évêques le 21 février 1870. 1 : Des évêques, des conciles provinciaux, des synodes diocésains et des vicaires généraux ; 2 : de la vacance du siège

épiscopal ; 3 : des chapitres des églises cathédrales et collégiales, et en particulier des devoirs et des qualités des chanoines ; 4 : des curés, et en particulier de la manière de conférer les cures, des devoirs des curés et de leur destitution ; 5 : de la vie et des mœurs des clercs ; 6 : des séminaires ecclésiastiques, de la méthode des études, et de la collation des grades ; 7 : des conférences ecclésiastiques ; 8 : de la prédication de la parole de Dieu ; 9 : du petit catéchisme ; 10 : des obligations relatives aux messes et d'autres dispositions pieuses ; 11 : de l'usage du rituel romain ; 12 : de l'administration des sacrements ; 13 : des parrains ; 14 : des titres d'ordination ; 15 : des empêchements de mariage, et en particulier des empêchements de parenté légale, d'honnêteté publique et d'affinité ; 16 : du mariage dit *civil* ; 17 : des mariages mixtes ; 18 : du domicile et du quasi-domicile par rapport au mariage ; 19 : des cimetières et des sépultures ; 20 : des jugements et de la procédure ; 21 : de la procédure *ex informata conscientia* ; 22 : de l'amendement des mœurs du peuple, et en particulier de l'indifférentisme, du blasphème, de l'ivresse, de l'impureté, des théâtres, des danses, du luxe, de la diffusion des mauvais livres ou gravures dangereuses, de l'éducation des fils de famille, des ouvriers, de ce qui regarde les serviteurs ; 23 : de la sanctification des fêtes ; 24 : de l'abstinence et du jeûne ; 25 : du duel ; 26 : du suicide ; 27 : du magnétisme et du spiritisme ; 28 : des sociétés secrètes.

Sur ces vingt huit projets, six furent distribués : ceux des *évêques*, du *petit catéchisme*, de la *vie et des mœurs des clercs* ; de la *vacance du siège épiscopal* ; des *obligations aux messes* et des *titres d'ordination*. Les quatre premiers ont été étudiés d'une manière approfondie dans les Congrégations du Concile, et retouchés en conséquence. Celui sur le *petit catéchisme* a même été l'objet d'un vote provisoire, et accepté par environ quatre cent cinquante *placet*, contre environ cinquante *non placet*, et quarante *placet juxta modum*. Mais aucun de ces projets n'a été promulgué.

Nous ne pouvons analyser que ceux dont le texte a été distribué aux Pères du Concile.

Le *schema* sur les *évêques* contenait sept chapitres dont voici le résumé : Les devoirs des évêques sont rappelés d'abord d'une manière générale (ch. I). — L'évêque doit garder la *résidence*. Si, pour d'autres causes que la visite *ad limina apostolorum* ou l'*assistance au concile provincial*, il reste, sans permission de qui de droit, absent de son diocèse plus de deux ou plus de trois mois en une année, qu'il sache qu'il s'est rendu coupable de péché mortel, et il n'aura droit aux fruits de la mense épiscopale que proportionnellement au temps de sa présence (ch. II). — L'évêque doit *visiter* tout son diocèse tous les trois ans, ou au moins tous les cinq ans, si le diocèse est très étendu. Dans sa visite, qu'il se rende compte de toutes choses par lui-même, qu'il évite d'imposer des dépenses inutiles. Il fera bien de s'assurer, un an après, par un ecclésiastique député *ad hoc* ou autrement, que toutes les prescriptions qu'il avait faites ont été remplies (ch. III). — Tous les Ordinaires feront leur visite *ad limina apostolorum* dans les délais prescrits, sous diverses

peines ; ils se conformeront à l'instruction de Benoît XIII dans le compte-rendu de l'état de leur diocèse (ch. iv). — Dans les deux ans qui suivront le Concile, et ensuite tous les cinq ans au moins (Le Concile de Trente avait fixé tous les trois ans), les métropolitains tiendront des conciles provinciaux. Conformément aux prescriptions du IV^e concile de Latran, qui sont renouvelées, des ecclésiastiques sages seront députés pour étudier les réformes nécessaires, et en rendre compte aux archevêques et évêques, au Concile provincial (ch. v). — Le *synode diocésain* se réunira au moins tous les trois ans (le Concile de Trente porte chaque année) (ch. vi). — Le *vicaire général* aura au moins trente ans (le droit commun demande seulement vingt-cinq ans). — Cet office ne sera conféré ni aux chanoines pénitenciers, ni à ceux qui ont charge d'âmes, ni aux frères ou neveux de l'évêque. Dans les lieux où il est d'usage d'avoir plusieurs vicaires généraux, ils ne seront pas plus de deux ou trois, et recevront un rang égal. Le titre et l'usage des vicaires généraux dits honoraires seront abolis (ch. vii).

La composition du *schema* sur le *Petit Catéchisme* a été motivée par les inconvénients nombreux qui, surtout à notre époque, où les changements de domicile sont si fréquents, résultent de la multitude et de la diversité des catéchismes. " Le schème présenté aux Pères du Concile, dit Mgr Martin (*Les travaux du Concile du Vatican*, p. 114), discuté dans plusieurs congrégations générales, a été remanié ensuite au sein de la Commission des lois disciplinaires, d'après les indications fournies par cette discussion et d'après les amendements proposés par divers membres du Concile. Ayant été soumis de nouveau à la discussion dans les congrégations générales, le schème retouché a été accepté par les Pères du Concile dans un vote provisoire, à une grande majorité. On y rappelle d'abord la grande sollicitude montrée par le Concile de Trente pour l'instruction donnée à la jeunesse chrétienne en forme de catéchisme. Le schème expose ensuite brièvement que le Saint-Siège, sur la demande du Concile de Trente, fit composer et publier le catéchisme destiné aux curés (dont nous avons parlé plus haut), et que ce même Siège apostolique a, en outre, pris soin de faire rédiger, par le cardinal Bellarmin, un petit catéchisme à l'usage de la jeunesse chrétienne, en recommandant ce nouveau catéchisme aux évêques et aux curés (*Bref Pastoralis* de Clément VII, du 15 juillet 1598, et Constitution *Etsi minime* de Benoît XIV, du 7 février 1742). Cette introduction est suivie du projet de décret. Elle porte qu'à l'aide du catéchisme de Bellarmin, et d'autres catéchismes d'une valeur éprouvée, on composera un nouveau catéchisme en langue latine pour qu'il serve à l'instruction de la jeunesse dans tous les pays, après que les évêques l'auront fait traduire d'un commun accord en langue vulgaire. Cependant les évêques auront toujours la liberté d'ajouter à ce petit catéchisme des explications plus étendues, selon que les besoins de leur diocèse les rendent nécessaires. Toutefois ces additions devront toujours rester distinctes du texte même du petit catéchisme. — Enfin le *schema* recommande vivement aux curés le catéchisme du Concile de Trente,

comme un moyen très utile pour l'explication sûre et uniforme des vérités chrétiennes. ”

Le *schema* sur la *vie et les mœurs des clercs* est divisé en trois chapitres. Le premier renouvelle les lois et les exhortations des Papes et des Conciles sur les devoirs des clercs. Il leur interdit en particulier l'habit laïque, les spectacles, l'intempérance, le mélange des biens de l'Eglise qui doivent lui rester, avec les leurs propres, qui peuvent passer à leurs parents, enfin le commerce.

— Le second chapitre s'occupe des ecclésiastiques qui sont dans les saints ordres ou possèdent des bénéfices. Qu'ils récitent le bréviaire ; qu'ils n'enseignent pas sans mission de l'Ordinaire ; que l'évêque les réunisse au moins tous les trois ou quatre ans pour les exercices d'une retraite faite en commun ; qu'il pourvoie à leur donner en leur vieillesse des moyens de subsistance, soit en les recevant dans un hospice, soit autrement. — Le troisième chapitre renouvelle les décrets du concile de Trente sur les peines et la procédure que l'évêque emploiera contre les ecclésiastiques indignes. Il insiste sur le soin qu'on aura de garder les preuves judiciaires de leurs fautes, pour qu'elles puissent, au besoin, être soumises au Siège Apostolique.

Le *schema* sur la *vacance du siège épiscopal* était également partagé en trois chapitres. — Le premier regarde l'élection des vicaires capitulaires. Le vicaire capitulaire ne pourra être l'évêque nommé du siège vacant, et les chanoines qui l'élisent ne se réserveront aucun pouvoir. — Le second chapitre regarde l'exercice des pouvoirs du vicaire capitulaire, et le restreint de manière à empêcher toute atteinte à l'autorité du futur évêque, ou aux intérêts du diocèse. — Le troisième chapitre règle la manière dont l'autorité épiscopale sera exercée à la mort des évêques, dans les diocèses éloignés de l'Europe et dans les églises de rit oriental.

Le *schema* sur les *obligations relatives aux messes* se plaint que les abus n'aient pu encore être extirpés. Il prescrit diverses mesures pour assurer l'acquiescement de toutes les messes fondées ou données de main à main, et pour empêcher tout ce qui ressemble à un commerce des honoraires.

Le *schema* sur le *titre d'ordination* a pour but de mitiger les anciennes prescriptions du droit canon pour les lieux où elles sont devenues impraticables. Dans les diocèses où les bénéfices et les pensions sont en nombre insuffisant, et où un titre patrimonial ne peut être fourni, selon les anciennes règles, l'évêque se contentera d'un titre patrimonial constitué comme il le jugera sage et sûr ; il pourra même ordonner ceux qu'il en estimera dignes, au titre de service de l'Eglise, en les pourvoyant d'un office ecclésiastique qui leur assure une subsistance convenable.

(à suivre)

J. M. VACANT,

Professeur de théologie.

PRONES LITURGIQUES

NEUVIÈME INSTRUCTION

(suite)

SOMMAIRE

I. VÊTEMENTS.—Leur forme primitive, leur couleur; ils doivent être bénits, et par qui? — II. Vêtements des prêtres.— III. Des évêques.— IV. Du pape.— V.— Des diacres et des sous-diacres.— VI. Réflexions.

I. Comme tout ce qui sert au culte, personnes, lieux, langue, chant même, les vêtements sont réservés, c'est-à-dire ont un caractère particulier qui les distingue des vêtements ordinaires, et reçoivent, pour la plupart du moins, une consécration analogue aux usages saints auxquels ils sont destinés.

Et néanmoins, primitivement, les vêtements sacrés furent les vêtements communs. Notre-Seigneur, les apôtres, n'en eurent point de particuliers pour les fonctions religieuses qu'ils accomplissaient. Mais on ne tarda pas à se servir pour cela d'habillements plus ornés, surtout quand les dons des princes ou les offrandes des fidèles en eurent fourni les moyens à l'Église. La forme de ces vêtements demeura à peu près la même, tandis qu'elle changea pour les vêtements séculiers.

Quant à leur couleur, elle fut d'abord *blanche*, et ce ne fut que vers le ^{xii}^e siècle que les quatre couleurs aujourd'hui en usage firent leur apparition.

Le *blanc*, symbole d'innocence, et de joie, est employé aux fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des anges, des vierges, des saintes femmes, des confesseurs non martyrs. C'est aussi la couleur usitée de Pâques à l'Ascension, pour les dimanches et fêtes.

Le *rouge*, à cause de sa ressemblance avec le sang humain, est adopté pour les apôtres et les martyrs, pour la vigile, la fête et l'octave de la Pentecôte, pour les messes votives du Saint-Esprit, pour les fêtes de la sainte Croix, et toutes celles qui ont quelque rapport avec la Passion.

Le *vert*, symbole d'espérance et du repos dont nous devons jouir au ciel, s'emploie depuis l'octave de l'Épiphanie jusqu'à la Septuagésime, et depuis l'octave de la Pentecôte jusqu'à l'Avent, les dimanches et les fêtes.

Le *violet*, couleur de deuil, emblème de pénitence, trouve sa place naturelle au temps de l'Avent, du Carême, aux Quatre-Temps et aux jours des Rogations.

Enfin, le *noir* est réservé au vendredi saint, au jour et à l'octave des Morts, aux offices et aux messes pour les défunts.

Le drap d'or peut tenir lieu du blanc, du rouge et même du vert, mais non du violet ni du noir.

Les vêtements liturgiques sont bénits par l'évêque, ou par un prêtre avec l'autorisation de l'évêque. Ils perdent leur bénédiction lorsqu'ils changent notablement de forme.

II. Les vêtements liturgiques ont pour objet principal le saint sacrifice de la messe, et c'est cette destination qui leur donne un caractère sacré. C'est de ces vêtements surtout que nous parlerons, qu'ils appartiennent aux prêtres, aux évêques, au pape ou aux diacres et aux sous-diacres.

L'*amict* (de *amicio*, couvrir) est la première pièce du vêtement sacerdotal destiné au saint sacrifice. Il a été introduit au VIII^e ou VIII^e siècle, pour une raison physique de décence, afin que le cou ne restât pas nu, ou bien d'hygiène, afin que la voix du prêtre qui devait chanter la messe ne s'enrouât pas par un refroidissement. L'Église lui a donné une signification qu'indique la prière que récite le prêtre en le plaçant sur sa tête, avant de le mettre sur ses épaules : "*Imponc. Domine, capiti meo galeam salutis ad expugnandos diabolicos incursus.* Placez, Seigneur, sur ma tête le casque du salut, pour repousser les assauts du démon."

Quelques diocèses et quelques ordres religieux conservent l'*amict* sur la tête du célébrant, jusqu'à ce qu'il soit monté à l'autel, ou même jusqu'à la préface.

L'*aube* (*alba*, blanche). Chez les Romains, l'aube était portée par les laïques, mais ornée de franges d'or et d'argent, ou tout au moins de broderies. Elle était même le signe distinctif de ceux qui prétendaient aux charges publiques, et que l'on appelait pour cela *candidats*. L'aube signifie la candeur, l'innocence et la pureté que le prêtre doit porter à l'autel.

La *ceinture* retient l'aube et l'empêche de devenir incommode par son ampleur. C'est un simple cordon pour les prêtres, lequel symbolise la chasteté et la pureté de mœurs. Une robe sans ceinture est au contraire le signe de mœurs *dissolues*, ainsi que le mot l'indique.

Le *manipule*, que le célébrant attache à son bras gauche, était primitivement destiné à essuyer la sueur de son front, ainsi que les larmes qu'une piété sensible faisait couler de ses yeux. C'était une sorte de petite nappe, *mappula*, vulgairement, un mouchoir, *sudarium*. La prière que récite le prêtre en le prenant, indique la plus noble de ces destinations : "*Merear, Domine, portare manipulum fletus et doloris*, etc. Que je mérite, Seigneur, de porter le manipule des larmes et de la douleur, afin qu'avec allégresse je reçoive la récompense du travail." Mais, avec le temps, il a été fait d'étoffes si précieuses et tellement orné, qu'il n'a plus servi à l'usage auquel il était réservé et n'a plus été qu'une simple parure.

L'*étole* (*stola*, robe). Dans l'origine, l'étole était une robe à manches descendant jusqu'aux pieds ; elle différait de l'aube en ce qu'elle était ouverte par devant et que cette ouverture était ornée sur les bords de broderies plus ou moins riches. Portée

d'abord par les dames romaines seules, elle devint commune aux deux sexes. Les ecclésiastiques de tout rang s'en revêtaient jusqu'au *iv^e* siècle, où elle devint le privilège exclusif des évêques, des prêtres et des diacres. Mais ils n'en retiennent que la bordure, plus ornée que le reste du vêtement, et la passèrent au cou en guise d'écharpe. On continua néanmoins à l'appeler étole, *stola*, ou *orarium*, de *ora*, bord.

Les évêques et les prêtres la portaient toujours. Aujourd'hui, le pape seul la porte en dehors des fonctions sacrées.

À la messe le prêtre la croise sur sa poitrine, où elle remplace la croix qu'il portait autrefois. L'évêque la porte pendante, même à la messe : "*Redde mihi, discent l'un et l'autre en la prenant, stolam immortalitatis, quam perdidit in prevaricatione primæ parentis.* Rendez-moi l'étole de l'immortalité, que j'ai perdue par la prévarication de mon premier père. " D'où l'on voit que l'étole est un signe d'innocence et d'immortalité.

La *chasuble*. C'était anciennement un grand manteau, avec une ouverture au sommet, par où passait la tête, d'où son nom de *casula*, petite maison. Commune d'abord aux ecclésiastiques et aux laïques, elle est devenue particulière aux ecclésiastiques, qui en ont fait un vêtement sacré, comme de l'aube et de l'étole.

Durant les saints mystères, le célébrant relevait la chasuble avec ses bras des deux côtés, et était aidé en cela par les ministres sacrés, surtout à l'élévation de l'hostie et du calice. Les grecs ont conservé cette forme antique ; mais les latins lui ont fait subir des échantures et des retranchements tels, qu'on a peine à la reconnaître aujourd'hui. La chasuble est exclusivement réservée à la messe et aux processions du Saint-Sacrement, pour les prêtres qui y assistent. Par son ampleur primitive qui enveloppait le prêtre tout entier, elle signifie la charité, qui doit couvrir comme d'un manteau le ministre de Dieu, la charité même.

III. Les ornements des évêques sont plus nombreux encore et plus riches que ceux des prêtres. C'est dans l'ordre. 1^o Outre les ornements que revêt le prêtre, l'évêque a de plus des sandales et des bas ; des sandales brodées d'or, des bas blanc ordinairement, dans les messes solennelles ; et cela, pour ne pas célébrer avec sa chaussure habituelle, et par respect pour les saints mystères.

2^o *Croix pectorale*. Dans les premiers siècles de l'Église, tous les chrétiens, hommes, femmes, laïques et ecclésiastiques, portaient une croix sur la poitrine. Encore aujourd'hui, quelques femmes, qui méritent des félicitations pour cet acte de foi courageuse, s'efforcent de faire revivre cet usage, que nos révolutions avaient fait disparaître dans certaines classes de la société.

Cette croix, qui est devenue le privilège à peu près exclusif des évêques parmi les ecclésiastiques, leur rappelle que Jésus-Christ est mort pour les hommes, et que c'est à eux surtout qu'il appartient de l'aider dans l'œuvre de la Rédemption.

3^o L'évêque revêt aussi la tunique du sous-diacre, ainsi que la dalmatique du diacre. Réunissant en lui tous les ordres, par la

plénitude du sacerdoce qui lui est déparée, il porte aussi les vêtements de chacun de ces ordres.

4° Les *gants*, que porte l'évêque pendant une partie des saints mystères, rappellent ces peaux dont Jacob revêtit ses mains pour se présenter à Isaac son père, et obtenir la bénédiction du vieillard. De même l'évêque, pour obtenir de Dieu les biens de l'âme, se couvre des mérites de Jésus-Christ, son frère aîné.

5° L'*anneau* fut, dans tous les temps et chez tous les peuples, une marque d'autorité et de prééminence. C'est de plus le signe de l'alliance de l'évêque avec son Eglise, alliance qui, d'après les canons, ne devrait jamais être rompue. Il est en or et enrichi de pierreries.

6° La *mitre* est la coiffure de l'évêque, comme elle le fut du grand prêtre, sous la loi mosaïque. Avant le x^e siècle, les évêques portaient une espèce de bandeau d'or, et dans l'origine un bonnet riche orné de deux rubans qui sont devenus les fanons de la mitre. C'est un vêtement de gloire et d'honneur, un casque de salut et de défense.

7° La *crosse* ou bâton pastoral remonte à saint Pierre, qui avait, dit-on, un bâton surmonté d'une petite pièce transversale qui lui donnait l'aspect d'un T ou d'une croix. De là le mot *crasse*, *croce* en italien. La partie supérieure est aujourd'hui d'ordinaire recourbée, et sa matière habituelle est l'ivoire, l'argent ou l'or. La crosse est l'insigne de la dignité pastorale, la houlette du berger, l'instrument ou du moins le symbole des corrections que le pasteur est quelquefois obligé d'infliger aux brebis rebelles. J'ai vu une crosse très ancienne, avec cette légende : "*Cum iratus fueris, misericordie recordaberis* ; lorsque vous serez en colère, vous vous souviendrez de la miséricorde."

8° *Grémial*, voile de soie ou d'étoffe précieuse que l'on met sur les genoux de l'évêque, quand il est assis, de peur que la sueur de ses mains ou le livre qu'il appuie sur lui ne dégrade ses ornements.

9° *Pallium*. C'est une petite bande d'étoffe en laine, semée de croix noires en soie, qui entoure le cou de l'archevêque ou patriarche, et pend par deux bouts devant et derrière, sur sa poitrine et sur ses épaules. Il constituait autrefois un manteau d'honneur, que les empereurs de Constantinople donnaient aux patriarches de cette ville. Réduit aux dimensions actuelles, il est envoyé par le pape aux patriarches et aux archevêques, et quelquefois, mais rarement, à de simples évêques.

Les palliums sont faits à Rome, dans le couvent de Sainte-Agnès-hors-des-murs, avec la laine d'agneaux nourris dans le couvent, laine que les religieuses ont filée elles-mêmes.

IV. Le pape a quelques ornements à lui réservés. Le principal est la *tiare*, ou triple couronne, symbole de sa dignité. Il porte aussi la mitre, comme les évêques.

V. Les ornements du diacre sont l'amict, l'aube, le cordon, l'étole en sautoir, le manipule et la dalmatique, ainsi appelée de la Dalmatie, où ce vêtement était anciennement en usage.

Le sous-diacre a les mêmes ornements que le diacre, sauf l'étole. Sa tunique a présentement la même forme que la dalmatique.

Les clercs minorés et les tonsurés ne se distinguent que par le *surplis*, *superpellicium*, habit qu'on portait autrefois sur les peaux ou fourrures, dans les pays froids.

Le *surplis* n'est autre que l'ancienne aube, élargie, quant au corps et aux manches, afin de pouvoir être commodément placée par-dessus les fourrures. Les manches, au XVIII^e siècle, rejetées en arrière, se transformèrent en ailes. Ces ailes ont été, dans ces derniers temps, abandonnées, et la première forme, c'est-à-dire les larges manches, a été reprise.

Le *rochet*, du mot allemand *rock*, n'est autre chose que l'aube en petit, ou le *surplis* que les évêques portent sous la mozzette. L'un et l'autre, le *rochet* et le *surplis*, sont un symbole d'innocence et de pureté, et représentent le nouvel homme que les clercs doivent revêtir. *Induc me novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitiâ et sanctitate veritatis*, disent-ils en prenant ce saint habit. "Revêtez-moi du nouvel homme, qui a été créé par la main de Dieu dans la sainteté, fruit de la vérité."

VI. Combien, mes Frères, les ornements sacrés dont nous venons de parler sont respectables ! Ils ont pour objet le divin sacrifice auquel ils doivent servir, et c'est de là qu'ils tirent leur prix et leur sainteté. C'est pour cela qu'ils sont si riches en certaines églises, à qui leurs ressources matérielles permettent ce luxe, de tous assurément le plus légitime, duquel on ne dira jamais avec raison, *ut quid perditio hæc ?* Car Jésus-Christ l'a justifié à l'avance. Peut-on jamais trop faire pour le corps sacré du Sauveur, et y a-t-il au monde des étoffes trop précieuses, quand il s'agit de vêtements destinés à approcher de si près de ce corps divin ?

Sous la loi mosaïque, Dieu lui-même se chargea en quelque sorte de la confection des vêtements d'Aaron et de ses lévites. Lui-même il en prescrivit la matière, la forme et toute l'ordonnance. Lui-même, il donna l'esprit de sagesse et l'habileté nécessaire, aux ouvriers qui devaient accomplir cet ouvrage.

Que n'eût-il pas fait pour les prêtres de la loi nouvelle et pour les vêtements qui devaient les parer ? S'il n'a rien prescrit de positif et de particulier à ce sujet, pour un culte où sa présence éclate d'une manière bien plus frappante que dans le culte judaïque, c'est sans doute qu'il a voulu laisser le champ libre à notre générosité, et qu'il a craint de fixer des limites à notre piété et à nos libéralités saintes. *Amen.*

M. LABBÉ GAUSSENS.

Garcia Moreno, président de l'Équateur vengeur et Martyr du Droit Chrétien (1821-1875) par le R. P. Berthe, de la congrégation du très Saint Rédempteur ; 2 beaux vol. in-8 (20ème mille)

Prix.....\$2.00

Le même.—Edition abrégée, 1 beau et fort vol. in-8 Prix...\$1.00

LA SOMME DU PREDICATEUR

POUR TOUT LE COURS DE L'ANNÉE CHRÉTIENNE

INSTRUCTION PRÉLIMINAIRE

Idee générale de l'année chrétienne.

1. Ce qui la constitue.—II. Ses diverses parties.—III. Son utilité.

1. *Ce qui la constitue.*—Pourquoi, chrétiens, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST est-il venu en ce monde ? Il y est venu non seulement pour nous racheter par l'effusion de son sang, mais aussi pour nous apprendre, par ses enseignements et par ses exemples, à nous rendre dignes que ce sang divin nous soit appliqué. Voilà pourquoi il a voulu que sa doctrine et sa vie fussent mises par écrit, pour l'instruction de ceux qui, dans la suite des siècles, ne devaient pas avoir le bonheur de le voir et de l'entendre. Le récit de la vie et des enseignements de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST se nomme, vous le savez, l'Évangile.

Or l'Église, dont la mission est de continuer sur la terre l'œuvre rédemptrice de JÉSUS-CHRIST, a jugé, par une inspiration du Saint-Esprit, qui la gouverne sans cesse, qu'elle devait, pour le plus grand bien des fidèles confiés à sa sollicitude, mettre chaque année sous leurs yeux toute la vie et tous les enseignements du Sauveur. Elle a pris en conséquence l'Évangile, et en a ordonné tout le contenu de manière à former un calendrier mystique, qu'on nomme l'année chrétienne, ou l'année liturgique, ou encore l'année ecclésiastique.

Cette année chrétienne, fondée par la sainte Église sur le cours de ce Soleil qui est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et dont l'année solaire commune n'est à vrai dire que la figure et l'humble support ; cette année chrétienne, dis-je, nous fait donc assister successivement, dans son cycle, à l'attente du Sauveur par les patriarches et par tout l'ancien monde, à la naissance du Promis et du Désiré, aux mystères de son enfance et de sa vie cachée, à son baptême, à ses jeûnes dans le désert, à ses prédications, à ses miracles, à sa passion, à sa mort, à sa résurrection et à son ascension.

Ainsi, du commencement à la fin de cette année bénie, tout nous parle de JÉSUS-CHRIST, tout nous montre JÉSUS-CHRIST, tout nous fait goûter JÉSUS-CHRIST, tout nous porte à conformer notre vie à celle de JÉSUS-CHRIST. Voilà ce que voulait l'Église, voilà ce qu'elle a fait.

II. *Ses diverses parties.*—Mais en instituant cette année spirituelle, l'Église devait suivre et a effectivement suivi l'ordre des faits qu'elle rappelait à notre mémoire. Elle a donc divisé son année en sept parties, qui sont : le temps de l'Avent, le temps de la Nati-

tivité de Notre-Seigneur, le temps de l'Épiphanie, le temps de la Septuagésime, le temps du Carême, le temps de Pâques et le temps après la Pentecôte.

Au fur et à mesure que ces différents temps nous seront amenés par le cours de l'année, je vous instruirai à fond sur chacun d'eux. Mais, en attendant, je crois devoir vous en donner dès aujourd'hui une idée générale, par quelques notions très sommaires.

Le premier temps de l'année chrétienne se nomme donc l'Avent. Il comprend les quatre dimanches qui précèdent la fête de Noël, laquelle, vous le savez, tombe toujours le 25 décembre.

Après le temps de l'Avent vient le temps de la Nativité de Notre-Seigneur. Il commence à Noël, jour anniversaire de la naissance du Sauveur, et va jusqu'au 2 février, jour anniversaire de sa présentation au temple.

L'espace compris en l'Épiphanie, 6 janvier, et la Septuagésime, forme ce qu'on appelle le temps de l'Épiphanie. Ce temps ne comprend quelquefois qu'un seul dimanche mais il peut en comprendre jusqu'à six, suivant la date à laquelle est fixée la fête de Pâques.

Le temps de l'Épiphanie surmarche, comme on le voit, le temps de la Nativité, et court avec lui du 6 janvier au 2 février. Après quoi, il continue seul sa marche jusqu'à son sixième dimanche, ou du moins jusqu'à l'occurrence de la Septuagésime, qui peut arriver, nous venons de le dire, avant ce sixième dimanche.

Souvent même la Septuagésime, quatrième temps de l'année chrétienne, surmarche de plusieurs jours le temps de la Nativité du Sauveur, et court avec lui : alors elle ne laisse place que pour quatre dimanches au plus, et même quelquefois, nous venons déjà de le dire, que pour un seul, entre l'Épiphanie et elle ; le premier dimanche après l'Épiphanie pouvant n'être que le 13 janvier, et la Septuagésime pouvant venir dès le 19 janvier, quand Pâques, comme nous le verrons tout à l'heure, tombe le 22 mars.

Les trois dimanches qui précèdent immédiatement le Carême forment le temps de la Septuagésime, qui est le quatrième de l'année chrétienne. On les nomme : la Septuagésime, la Sexagésime et la Quinquagésime ; comme si l'on disait : le septantième ou soixante-dixième, le soixantième, le cinquantième jour avant Pâques ; bien que ce calcul ne soit pas rigoureusement exact, d'abord, parce que les semaines n'ont pas dix jours, et en second lieu, conséquemment, parce que, de la Septuagésime au samedi avant Pâques inclusivement, il n'y a réellement que soixante-trois jours, et non pas septante ou soixante-dix.

Le Carême forme le cinquième temps de l'année chrétienne. Il commence le mercredi après le dimanche de la Quinquagésime, et comprend dans sa durée six dimanches et quarante jours de jeûne, ce qui lui fait aussi donner le nom de Quadragesime.

Le temps de la Résurrection de Notre-Seigneur est le sixième de l'année chrétienne. Il commence à Pâques et se termine par la Pentecôte et son octave : ce qui fait huit dimanches, ceux de Pâques et de la Pentecôte compris.

On nomme enfin temps après la Pentecôte les dimanches, qui

suivent cette fête jusqu'à l'Avent, et qui forment le septième et dernier temps de l'année chrétienne. Ces dimanches sont au nombre de vingt-quatre, quand Pâques, étant arrivé le plus tard possible, a laissé le temps de pouvoir placer six dimanches entre l'Épiphanie et la Septuagésime. Mais lorsque Pâques est venu de manière à rapprocher la Septuagésime plus ou moins de l'Épiphanie, les dimanches qui n'ont pas pu se placer entre l'Épiphanie et la Septuagésime trouvent leur place après le vingt-quatrième dimanche de la Pentecôte ; ce qui fait que les dimanches qui suivent la Pentecôte peuvent aller à vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et même vingt-huit.

Il semblerait que les dimanches après la Pentecôte devraient pouvoir aller jusqu'à vingt-neuf, puisque quelquefois il n'y a entre l'Épiphanie et la Septuagésime qu'un seul des six dimanches assignés à cette période, et qu'ainsi il en devrait rester cinq à placer plus tard, et non pas seulement quatre. Mais les dimanches qui suivent la Pentecôte ne dépassent jamais vingt-huit, par la raison que ce dimanche que l'on semble oublier se trouve alors placé entre le dernier jour de l'Avent, 24 décembre, et le lendemain de l'Épiphanie, 7 janvier, intervalle dans lequel il y a tantôt un seul dimanche, tantôt deux, selon le jour de la semaine que tombe Noël.

Cette variation dans l'avancement, le retardement et la durée de plusieurs des temps de l'année chrétienne, provient : 1. de ce que la fête de Pâques se détermine, non sur le mouvement solaire, mais sur le mouvement lunaire ; 2. de ce que l'Église, au concile de Nicée, a décidé, pour plusieurs raisons que je vous ferai connaître plus tard, que Pâques serait célébré le dimanche qui suit le premier jour de la pleine lune de l'équinoxe du printemps ; ou pour plus de précision, et ce qui revient au même, le dimanche après le quatorzième jour de cette lune, à laquelle on donne le nom de lune de Mars ; d'où il résulte que la fête de Pâques peut être fixée à trente-cinq jours différents, du 22 Mars inclusivement au 25 avril inclusivement aussi.

Notre-Seigneur Jésus CHRIST étant ressuscité le premier jour de la semaine après la Pâque judaïque, qui se célèbre le quatorzième jour de la lune du mois de Nizan des Juifs, l'Église a fixé la solennité de Pâques de la manière que nous venons de dire, pour que la résurrection du Sauveur fût célébrée dans tous les lieux le même jour, et pour que ce jour fût le premier de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, et un dimanche qui ne pût jamais se rencontrer avec la Pâque des Juifs.

III. *Son utilité.*—Telle est la division de l'année chrétienne, et tels sont les temps dont elle se compose. Ces temps, peut-être en avez-vous déjà fait la remarque en vous-même, forment comme les saisons de l'année chrétienne. De même en effet que l'année ordinaire nous fait voir la nature, suivant les époques du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver, sous ses divers aspects, et nous fait recueillir tantôt des fleurs, tantôt des moissons, tantôt des fruits, ou d'autres avantages particuliers ; de même l'année

chrétienne, à chacun de ses temps, nous montre Jésus-CHRIST dans une situation particulière de son existence, et nous offre des consolations et des grâces spéciales. Ainsi, durant l'Avent, nous attendons sa venue; à Noël, nous assistons à sa naissance; l'Épiphanie nous le montre adoré des rois mages et manifesté aux gentils; au temps de Septuagésime, nous le voyons sortir de sa vie cachée et prêcher la doctrine du salut; pendant le Carême, il complète son enseignement et nous associe à son sacrifice; Pâques nous le fait revoir triomphant de la mort; à la Pentecôte enfin il l'envoie à son Eglise, c'est-à-dire à nous tous, son Saint-Esprit, pour nous aider à accomplir heureusement le pèlerinage de la vie.

Cette variété des temps de l'année chrétienne concourt, au surplus, à rendre plus profondes les impressions que nous cause le souvenir des mystères sacrés du Sauveur, comme la variété des saisons de l'année naturelle concourt à nous les faire mieux apprécier. Est-ce que le printemps, par exemple, nous semblerait aussi charmant, s'il n'était précédé des rigueurs de l'hiver? Et le repos de l'hiver serait-il aussi doux au travailleur, s'il ne venait pas après les longues fatigues de l'été? Il est de même évident que les joies de la Nativité du Sauveur sont rendues plus vives par la mystérieuse attente de l'Avent: qu'en sortant de ces joies on entre avec une émotion plus profonde sous les ombres de la Septuagésime; que ces ombres-mêmes nous préparent admirablement à la pénitence du Carême et au deuil de la Passion. Il est évident que ce deuil lugubre donne, à son tour, un incomparable éclat aux triomphantes allégresses de la Résurrection, et qu'enfin ces allégresses trouvent un merveilleux couronnement dans les solennités de l'Ascension et de la Pentecôte.

Conclusion.—Adorons cette conception vraiment divine de l'année chrétienne, et son arrangement si salutaire. Mais surtout efforçons-nous d'en profiter. Ne laissons écouler aucun de ses temps sans recueillir les fruits et les richesses qu'il nous apporte: tantôt le désir que Notre-Seigneur opère en nous sa naissance; tantôt le zèle à l'étudier pour notre propre avantage et pour le faire connaître aux autres; tantôt le repentir de nos fautes, qui ont causé sa mort; tantôt notre persévérance à le servir. C'est avec ces fruits et ces richesses que nous achèterons le ciel, où continuera d'être à jamais célébrée l'année chrétienne, alors que l'année naturelle aura cessé d'exister par la destruction du monde visible. Puisse nous tous nous retrouver à ces éternelles splendeurs! Ainsi soit-il.

La Somme du Prédicateur, pour tout le cours de l'année chrétienne, renfermant, sur chacun des évangiles des dimanches, quatre instructions homilétiques avec d'innombrables Notes et Plans, permettant de varier à l'infini l'enseignement de la chaire, par P. D'Hauterive, chevalier de l'Ordre insigne de Pie IX, auteur du *Grand catéchisme de la Persévérance chrétienne*. 7 forts volumes in-8.....Prix : \$10.50

WALDSTEIN

DANS LA FORET DE REUSS

Gustave-Adolphe avait péri, couvert de lauriers, à la sanglante bataille de Lutzen, et Bernard de Saxe-Weimar venait d'être refoulé dans le Haut-Palatinat. Waldstein, rentré en Silésie et tranquille, pour quelque temps du moins, avait placé son camp entre la forêt de Reuss et le petit bourg d'Egra (1). Il attendait, au milieu de ses cent mille hommes, méditant de vastes projets, chargé de victoires, fatigué de la guerre, ambitionnant un empire, une couronne peut-être.

Au delà du bourg, non loin du camp et sur le bord de la forêt, s'élevait un vieux château, aux formes sévères, à la masse imposante, et flanqué de grosses tours massives qui dominaient toute la contrée. C'est là que s'était retiré, en compagnie de Cornélius Spada, astrologue de Florence, le terrible Waldstein. L'illustre général, le plus fameux aventurier de l'époque, le seul qui eût fait trembler Gustave-Adolphe, croyait à l'astrologie.

Depuis quelque temps, en proie à d'affreuses inquiétudes, à de sombres pensées, il multipliait les expériences de la superstition. Enfermé, toujours seul avec Cornélius Spada, il habitait une tour isolée de l'antique forteresse. Un écuyer fidèle et sûr, Jacob Harnett, servait d'intermédiaire entre le général et ses officiers.

On touchait aux premiers jours d'avril 1634. La nuit s'annonçait lugubre et menaçante : de grosses nues pleines d'orage roulaient dans l'atmosphère, poussées par un vent âpre et violent, qui faisait craquer au loin les grands arbres de la forêt. Les ténèbres devenaient de plus en plus épaisses. Il s'élevait de la terre et il descendait de l'air de sinistres gémissements, qui donnaient la peur. Sur le sommet de la plus haute tour, le veilleur de nuit chantait, et sa voix stridente se mêlait aux rugissements de la tempête. Waldstein, appuyé sur la boiserie de la fenêtre, contemplait avec une sorte de ravissement farouche la scène majestueuse de cette horrible nuit : il suivait des yeux, dans l'ombre, les silhouettes noirâtes des sapins et des chênes, qui ployaient et se

(1.) Waldstein ou Wallenstein, célèbre général, né en Bohême, en 1583. Pendant la guerre de Trente-Ans, il commanda les armées impériales, au service de Ferdinand II. Il mourut à Egra, en 1634, d'une manière tragique, victime, dit-on, de l'ambition jalouse d'un de ses officiers, nommé Piccolomini.

tordaient, gigantesques fantômes, sous les coups puissants et répétés de la tourmente, et il écoutait, rêveur, la voix qui chantait :

Entendez-vous au loin mugir l'orage
 En traversant la profondeur des bois ?
 Entendez-vous les éclats de sa rage,
 Et dans la nuit hurler sa grande voix ?
 C'est le moment où, de son œil de flamme,
 L'oiseau de nuit pourrait nous effrayer !
 C'est l'heure sainte, où quelquefois une âme
 Sort de la tombe et vient nous visiter !
 Voyez là-bas comme une ombre qui passe !
 Entendez-vous cette voix qui gémit ?

Un soir, dit-on, par la noire tourmente,
 Dans la montagne, un chasseur fut surpris ;
 Dans un abîme à la fatale pente
 Il disparut, et nul ne le revit !
 Depuis ce temps, quand la nuit est bien sombre
 Et que l'orage émeut nos vieilles tours,
 Près de l'abîme on aperçoit une ombre
 Qui semble encor demander du secours !
 Voyez là-bas, c'est cette ombre qui passe,
 Et c'est sa voix que l'on entend gémir !

N'approchez pas, chasseur de la montagne,
 Du lieu maudit qu'habite le vautour !
 Oh ! demeurez dans la verte campagne,
 Quand la tempête annonce son retour !
 Gardez-vous bien, pâtre de la vallée,
 Du précipice où se cache la mort !
 Oh ! revenez, quand la lune est voilée
 Et que le vent soudain devient plus fort ;
 Car vous voyez là-bas l'ombre qui passe,
 Et c'est sa voix que l'on entend gémir !

Waldstein écoutait toujours, absorbé dans une rêverie profonde : cette voix sépulcrale qui se perdait parmi les sifflements de la tempête, ce chant lugubre et peuplé de fantômes, allaient à son âme pleine de trouble et d'appréhensions. Mais soudain la voix se tut, le veilleur aux écoutes prêta l'oreille, et signala une arrivée.

Un cavalier galopait dans la brume. Bientôt les sabots d'un cheval résonnèrent sur le pont-levis toujours abaissé.

—“ Qui va là ? ” cria la sentinelle.

—Religion et Patrie ! répondit le cavalier, qui demanda à être conduit en toute hâte auprès du général.

—Soyez le bienvenu, capitaine Mathias ! ” cria le lieutenant de garde en s'avançant vers lui, vous allez être obéi.

Aussitôt deux hommes portant des torches se dirigèrent vers le large escalier de pierre qui conduisait dans l'intérieur du château. Le capitaine les suivit.

Mathias Stuck était un chef de bande au service de Waldstein,

et qui lui avait voué une de ces amitiés de bête féroce domptée, à l'épreuve du crime et de la mort. Ils traversèrent de longues galeries, de vastes cours sombres et silencieuses, de grandes salles froides et délabrées, et s'arrêtèrent devant une porte chargée d'antiques écussons armoriés, qui brillaient faiblement à la lueur des torches. Tout à coup un homme se dressa devant eux : c'était Jacob Harneitt. Un mot de passe fut échangé, et les deux introducteurs se retirèrent.

—“ Salut, vieux Jacob ! dit Stuck. Waldstein est-il seul ?

—Seul, capitaine, répondit Harneitt, et vous pouvez le voir.”— En même temps, il ouvrit une porte de chêne, souleva une draperie, et Mathias Stuck se trouva en présence de Waldstein.

Le général paraissait avoir une cinquantaine d'années. Sa taille haute et carrée, ses larges épaules, sa blonde chevelure et sa prune fauve, lui donnaient l'aspect d'un de ces vieux chefs germains que les légionnaires de Rome n'osaient regarder en face. La salle dans laquelle venait d'entrer Mathias était une de ces vastes pièces du moyen âge, toutes tendues de tapisseries représentant les portraits en pied des ancêtres du château : des vieillards, des femmes en toilettes extravagantes, des guerriers chargés de leurs insignes, et qui vous regardent de travers, quand les ombres descendent de la montagne, et que la lune projette sa lueur mystérieuse sur leurs formes bizarres. Aux reflets vacillants de la petite lampe qui éclairait l'appartement de Waldstein, on aurait dit que toutes ces figures étaient prêtes à sortir de leurs cadres, pour mener une ronde fantastique, ou pour châtier les téméraires qui venaient à cette heure troubler leur repos.

A l'entrée du capitaine, le général un instant détourna la tête, puis il continua à se promener dans la salle, d'un pas lourd et pesant. Ses éperons d'acier retentissaient sur les dalles sonores, et l'on entendait le cliquetis de la chaîne de fer qui lui servait de baudrier. Il y avait sur son front des nuages, et des éclairs dans ses yeux.

—“ Tu as bien fait de venir, Mathias, dit-il tout à coup, en interrompant sa marche : j'avais à te parler.

—Moi aussi, Waldstein, reprit le capitaine, j'ai à te dire quelque chose.

—Si tu es un messager de bonne nouvelle, attends ;... mais si les paroles doivent être tristes à mon oreille, parle le premier.

Alors, dit Mathias, écoute-moi.”

Waldstein s'arrêta, et fixa ses regards perçants sur son vieux compagnon.

—“ Hugues de Caverley, ne reviendra pas au camp, reprit Mathias..... Il a déserté.

—Bien. S'il tombe jamais entre tes mains, tu le feras pendre, ajouta Waldstein.

—Tous nos hommes sont mécontents.

—Je le sais.

—Ils se rongent les poings, dans l'inaction où tu les retiens, et appellent la bataille à grands cris : ils ont faim et soif. Caverley a donné l'exemple ; avant huit jours, ils t'auront abandonné.

—Que faire ? s'écria Waldstein en frappant du pied. Que faire ?...

—Allons voir si les Suédois ont la peau dure, général, et les Saxons, de la bonne bière pour l'été.

—Crois-tu donc, Mathias, que ce soit de plein gré que j'aie laissé la route libre devant Oxenshiern ?

—Je t'avoue franchement que je n'ai rien compris à ta manœuvre ; tu n'as fait que reculer.”

Waldstein sourit amèrement ; il passa la main sur son front avec un geste fébrile, et ses lèvres contractées laissèrent tomber ces paroles :

—“ Je suis trahi ! ”

Mathias eut un tressaillement farouche ; son œil flamboya, sa main se crispa sur la garde de son épée.

—“ Trahi ! s'écria-t-il d'une voix pleine de colère..... Et le traître, qui est-il ?

—Piccolomini !.....” répondit Waldstein.

A ce mot, la colère de Mathias se changea en fureur. Il sortit à moitié son épée du fourreau et fit un pas, comme pour s'élançer vers la porte. Mais soudain il s'arrêta, comme retenu par une réflexion.

—“ Plus tard,” murmura-t-il. Et, prenant un escabeau, il s'assit en face de Waldstein.

—“ Voyons, ajouta-t-il en maîtrisant son émotion, raconte-moi tout.”

Waldstein jouait avec un parchemin roulé, et le contemplait avec un sourire indéscribable.

—“ Te souviens-tu de Lutzen ?... répondit-il. L'infanterie suédoise était enfoncée par nos reîtres : je donnai l'ordre à Piccolomini de marcher contre la cavalerie ennemie. Au lieu d'envoyer deux fortes colonnes, comme il pouvait le faire, il se contenta de lancer deux ou trois corps de hulans..... Jusque-là nous étions vainqueurs ; nous fûmes vaincus dès lors, et ce ne fut que par des

prodiges de valeur que notre retraite ne se changea pas en une véritable déroute.”

Mathias gronda sourdement.

Waldstein continua, en s'animant par degrés :

“ Cette trahison est comme une nuit où mon esprit se perd. J'ai envoyé des messagers à l'Empereur; je lui ai tout appris. Il ne m'a pas répondu, et Piccolomini commande encore l'armée impériale.

“ Piccolomini me hait, je le sais; mais en me trahissant, je crois qu'il obéit à des ordres supérieurs. Maintenant qu'ils n'ont plus à craindre Gustave-Adolphe, ils veulent se débarrasser de moi..... Mais ils me craignent..... Ils savent bien qu'on ne met pas facilement en cage le vieux lion... Ils savent bien que Waldstein est toujours l'empereur des aventuriers. Aussi cherchent-ils à rabaisser ma renommée, à obscurcir l'éclat de mon nom..... Ah ! ils ont bien calculé ! Si je me bats..... je suis vaincu ; et les aventuriers ne demeurent pas longtemps fidèles à la mauvaise fortune... Si je reste immobile, si j'attends..... comme tu le disais, mon armée va fondre autour de moi... et de cette manière encore, je serai au pouvoir de Piccolomini !.....”

Et, rugissant, le vieux guerrier fit quelques pas dans la salle ; puis, relevant fièrement la tête et secouant sur ses robustes épaules sa crinière de lion, il s'écria, d'une voix de tonnerre : “ Ah ! les misérables !..... Ils veulent me renverser !..... Eh bien ! moi je les briserai !... Ces Ferdinand, ces Piccolomini et tous ces électeurs, je les obligerai à se coucher devant moi... Les lâches ! Ma vieille épée est encore au fourreau, mais je la tirerai, et nous verrons s'ils osent la regarder en face... J'ai voulu les servir fidèlement..... je les ai sauvés. Et maintenant ils me repoussent !... Eh bien ! j'irai à eux, moi..... et je les écraserai !

—Méfie-toi de Piccolomini, fit sourdement Mathias ; je sens qu'il te sera fatal.

—D'où te vient donc, ce soir, vieux compagnon, cette inquiétude étrange ? Je ne t'ai jamais vu ainsi.”

Mathias branla tristement la tête :

—“ Je voudrais que cette nuit fût passée,” dit-il. Puis, après un silence de quelques instants, il ajouta :

—“ Piccolomini a reçu, ce soir, une visite. Trois hommes; vêtus de noir et masqués, portant un sauf-conduit du conseil antique, ont été rencontrés aux abords de la forêt. Aucun nom sur le parchemin ; mais j'ai entendu la voix de l'un d'entre eux, et son ac-

cent est anglais. Tu sais, Waldstein, si je suis lâche ? Eh bien ! leur vue m'a fait froid au cœur..... Mes hommes les avaient arrêtés ; mais, sur le vu de leur sauf-conduit, je les ai fait relâcher. Je m'en repens. Ils se sont dirigés vers la tente de Piccolomini."

En ce moment la portière fut soulevée, et Jacob Harneitt parut sur le seuil.

—“ Seigneur, dit-il, le général comte Piccolomini demande à vous parler. Il désire un entretien particulier.”

Waldstein tressaillit ; il alla vers l'alcôve, écarta la draperie, et dit à Mathias :

—“ Cache-toi là. “ Puis, se tournant vers Jacob Harneitt :

—“ Dites au comte que je l'attends.”

Bientôt retentit près de la porte un pas ferme, et Piccolomini, la tête fièrement jetée en arrière, la main sur la garde de son épée, pénétra dans l'appartement de Waldstein. Il était en grand costume de feld-maréchal, et portait sur sa poitrine, retenu par une chaîne d'or, le brillant insigne de l'ordre du Saint-Esprit.

Il s'inclina légèrement devant Waldstein, et promena un regard rapide autour de lui. Puis, d'une voix brève :

—“ Général, dit-il, pardonnez-moi de vous déranger à une heure aussi avancée de la nuit ; mais il s'agit d'une affaire pressante.

—Je vous pardonne, répondit Waldstein, et en même temps je vous félicite. Vous portez une décoration qui ne m'a pas été accordée, et que bien des rois vous envieraient.

—Je l'ai reçue ce soir même, par des exprès. Ils m'ont apporté en même temps un ordre de la cour suprême, que je dois vous communiquer.

—Je m'étonne, dit Waldstein avec hauteur, que cet ordre ne me soit pas adressé directement.”

Les deux guerriers étaient debout. Tous deux avaient les sourcils froncés et le regard ardent.

—“ Le conseil aulique, reprit Piccolomini, vous ordonne de lever le camp et de marcher contre Oxenstiern.

—Et si je ne le fais pas ?

—Alors, Monsieur, j'ai plein pouvoir, et je prends le commandement de l'armée.”

Waldstein baissa la tête et réfléchit.

Il y eut quelques instants de silence : c'était le silence qui précède la tempête. Puis le général releva le front, et les regards des deux hommes se croisèrent comme deux lames d'épée.

—“ Comte Piccolomini ! ” dit Waldstein, en se croisant les bras, et d'une voix dont toutes les paroles tombaient comme des gouttes de plomb dans le cœur du feld-maréchal, “ combien vous paye-t-on vos lâchetés et vos trahisons ? ”

—“ Monsieur ! ” dit le comte, pâle de colère.

—“ Je vous demande, répliqua Waldstein sur le même ton, combien on vous paye vos lâchetés et vos trahisons.....Allons, ne tourmentez pas ainsi la garde de votre épée. Inutile de vouloir me faire peur..... Tenez, au fond, vous n'êtes pas en colère.....vous jouez un rôle..... Les valets de cour, les ambitieux de petite taille ne connaissent pas l'indignation..... L'indignation suppose la honte, et vous n'en avez point, vous ! ”

Souffleté par cette amère et froide ironie, Piccolomini bondit de rage et dégaina.

—“ Allons, s'écria-t-il, l'épée à la main. Il faut du sang !.....”

Et comme Waldstein demeurait impassible devant lui : “ “ A moins que tu ne préfères, reprit le comte, que je te fouette le visage du plat de ma lame.”

Derrière la tapisserie, Mathias se frottait les mains. “ Bon dit-il, bientôt nous n'aurons plus à craindre le Piccolomini.”,

D'un geste impérieux, sans fureur, mais le mépris sur les lèvres : “ Remets ton épée au fourreau, valet ! s'écria Waldstein. Il est certaines gens avec lesquels un homme d'honneur ne croise pas le fer. Les traîtres sont de ces gens-là.

—Ah ! tu ne veux pas te battre avec moi ? hurla Piccolomini... eh bien, moi, je veux me battre avec toi, avec toi, qui as payé un Suédois pour faire assassiner Gustave-Adolphe pendant la bataille...que tu as perdue cependant...” Et il regarda Waldstein en face. Mais il fut effrayé de l'effet de ses paroles, et malgré lui, il frissonna.

Waldstein s'était dressé de toute sa hauteur, l'œil en feu, les bras croisés sur sa large poitrine. Un tremblement convulsif agitait tout son corps, et imprimait à sa chevelure fauve une fluctuation terrifiante.

—“ Piccolomini !..... murmura-t-il d'un voix rauque..... à genoux !..... à genoux !.....”

Le comte recula d'un pas.

Waldstein, les bras toujours croisés, s'avança vers lui : puis il s'arrêta, terrible et muet : on eût dit une statue de bronze. Piccolomini leva son épée.... Waldstein allongea lentement son grand bras et saisit le poignet du comte.

Le malheureux, broyé par cette main de fer, poussa un cri et lâcha l'épée.

Waldstein la saisit, et, du plat de sa lame, il lui frappa le visage.

“ A genoux ! ” répéta-t-il, en fixant ses yeux rougeâtres et flamboyants sur ceux de Piccolomini ; “ à genoux devant moi, que tu as insulté et calomnié ! ”

• Piccolomini tomba à genoux.

Waldstein lui arracha son collier d'or, et lui en souffleta la face.

—“ Va maintenant, lui dit-il, commander les armées impériales. ” Et il le lâcha.

Piccolomini saisit un poignard suspendu à sa ceinture. Il allait bondir sur Waldstein, qui s'éloignait en lui tournant le dos, lorsqu'il se sentit retenu par deux bras puissants qui l'étreignaient et le forçaient de se courber en arrière. Il vit alors s'abaisser sur son visage un autre visage horriblement contracté.

—“ Ah ! nous faisons l'assassin maintenant, comte Piccolomini, ” s'écria Mathias Stuck. Puis, s'adressant à Waldstein : “ Faut-il lui casser les reins ? ”

—Non, dit le guerrier, pas ici.”

Mathias Stuck montra la porte à Piccolomini. Le misérable, haletant, furieux, écumant, s'élança et disparut.

Dans un des grands couloirs, il rencontra une forme sombre, noire, qu'il reconnut.

—“ Cornélius, dit-il sans s'arrêter, c'est pour minuit.

—Bien ! murmura dans l'ombre une voix qui sentait le sang.

—Tu aurais dû me laisser écraser le reptile quand je le tenais, dit Mathias à Waldstein.

—Il était mon hôte, répondit Waldstein.

—Maintenant que vas-tu faire ?

—La guerre !

—Contre qui ?

—Contre l'Autriche.

—Pour qui ?

—Pour la France..... et pour moi !... Ferdinand va voir beau jeu ! Oxenstiern d'un côté, Waldstein de l'autre... Ecoute, Mathias, écoute. Depuis un mois, Richelieu me fait des propositions. Hier, j'ai reçu de lui un envoyé : il m'offre la couronne de Bohême. Si j'avais accepté, hier, j'aurais été un traître ; aujourd'hui, je ne suis qu'un aventurier, qu'un prince a repoussé, et qui vend son bras à un autre prince... Merci, Ferdinand, merci de l'être dé-

fié de moi, j'y gagne une couronne !... Dans une heure, l'envoyé de France repartira avec le traité signé... Demain matin, je me mettrai à la tête de mes reîtres et de mes trabans ; nous passerons sur le ventre des pandours et des lansquenets de Piccolomini, et nous irons rejoindre Oxenstiern..... Ah ! je suis rajeuni de vingt ans... Quelle belle guerre nous ferons !... Quels beaux coups je vais frapper !... Mathias, cours au camp et ramène au plus tôt mes chefs de bande... Ils se plaignent qu'on les ménage ; la nouvelle que je vais leur apprendre leur fera plaisir... Enfin elle va donc s'accomplir la prédiction de la vieille Juanita !... Roi !... moi, Waldstein ! Roi de Bohême !.....”

Et il se laissa tomber dans un fauteuil et se couvrit le visage de ses deux mains..... O foudroyante ivresse de l'homme qui touche, en espérance, qui touche de la main un diadème !

Mathias Stuck se retira pour aller exécuter les ordres de son général. Presque au même instant entra dans l'appartement de Waldstein maître Cornélius Spada. Il marchait sans bruit, comme une ombre. Le général, plongé dans ses rêveries, ne le remarqua pas. L'astrologue se dirigea vers la fenêtre, l'ouvrit, fixa une corde à la balustrade du balcon, et rentra dans la chambre, après avoir réuni avec soin les deux pans de la draperie.

Le vent ne soufflait presque plus, et la pluie commençait à tomber.

Cornélius éleva la voix :

—“ Seigneur, dit-il, la nuit est noire, pas une étoile au ciel ; nous sommes un vendredi, et minuit va sonner : temps propice pour les évocations... Faut-il préparer les urnes et allumer le feu ?

—“ Maître, dit Waldstein, j'ai à travailler, cette nuit.”

Cornélius s'inclina et sortit.

Dans l'antichambre, il rencontra Jacob Harneitt. “ Jacob, lui dit-il, prends un flambeau, et éclaire-moi jusqu'à la grande salle.”

Le vieil écuyer, accoutumé à considérer les ordres du Florentin comme ceux de son maître, prit un candélabre et précéda Cornélius.

Arrivés au fond de la galerie, dans un escalier tournant, l'astrologue tira de dessous sa robe un carrelot d'acier, et le plongea d'un coup entre les deux épaules de Jacob. Le malheureux tomba, sans pousser un cri.....

En ce moment, Mathias Stuck, sous une pluie battante, galopait vers le camp. Au détour de la route, il rencontra trois hommes à cheval, qui lui barrèrent le chemin.

—“ Place !” cria-t-il, en chargeant, l'épée à la main.

Il y eut un moment de lutte ; puis trois formes s'éloignèrent du côté du château..... Un cheval sans cavalier fuyait seul, dans la direction du camp. C'était celui de Mathias Stuck. L'infortuné capitaine se tordait, près de la route, dans une mare de sang.

Cependant Waldstein, resté seul, s'était assis près de sa table, le dos tourné vers la fenêtre. Il avait repris le parchemin, et l'avait déroulé devant lui.

Plusieurs fois il le lut et le relut : sa poitrine était palpitante et son front avait un rayonnement.

La vieille horloge du château sonna minuit.

—“ Allons, soyons roi, dit Waldstein, puisque le destin le veut.” Et, prenant une plume, il la plongea dans un encrier de bronze.

Le dernier coup de minuit résonnait encore. En ce moment, une main écarta la draperie de la fenêtre et une ombre parut, puis une autre, puis une autre encore.

C'étaient trois hommes vêtus de noir et masqués : ils avaient à la main des épées nues.

Waldstein tenait la plume, et il avait relevé la tête, comme pour réfléchir une dernière fois avant de signer, lorsque, au milieu du silence, il lui sembla entendre derrière lui un léger bruit de pas. Il se retourna brusquement, et il vit les trois hommes noirs qui s'avançaient. D'un bond il fut adossé au mur.

—“ Que voulez-vous ? leur cria-t-il.

—Ta vie !

—Venez la prendre..... A moi, Harneitt !.....”

Waldstein fit le signe de la croix (hélas ! il y avait longtemps peut-être qu'il ne l'avait pas fait), et il tira son épée.

Un des hommes noirs s'approcha de la lumière et l'éteignit.

Alors eut lieu, dans les ténèbres, une lutte affreuse : on entendit pendant quelque temps des cliquetis d'armes, des souffles hale-tants, des soupirs farouches....., puis un grand cri..... Et une lourde masse tomba sur les dalles.

La porte de l'appartement s'ouvrit, et Cornélius Spada parut, un flambeau à la main.

Un homme était étendu, baigné dans son sang : il avait reçu dans les reins une large blessure. Trois hommes l'entouraient ; ils remirent froidement leurs épées dans le fourreau.

En ce moment entra un autre personnage : il était aussi masqué, et enveloppé dans un large manteau. Il se baissa, retourna le cadavre, mit la main sur le cœur, et dit : “ Il est mort ! ” Et se tournant vers les trois hommes noirs :

—“ Lesly, Butter, Gordon, dit-il, au nom de Sa Majesté Ferdinand, moi, Piccolomini, je vous fais capitaines.”

Puis, tout bas, en se retirant :

—“ Que toujours on ignore l'histoire de cette nuit ! ”

LE PAROISSIEN NOTÉ

Contenant : l'ordinaire de la messe, Prières pour la confession et la communion, le chemin de la croix, le propre du temps, le propre des saints, le commun des Saints, messes votives, saluts du Saint-Sacrement, etc, 3ème édition, 1 vol. in-18 de près 1000 pages. Prix relié : \$1.00 ; \$10.80 la douzaine.

LE DENIER DES CARMELITES

SOUSCRIPTIONS REÇUES DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 1890.

Monsieur le grand Vicaire L.		M. l'abbé Alf. Faubert, Montréal.	1.00
D. A. Maréchal, administrateur du diocèse de Montréal.....	\$10.00	— L. O. Héту, N. P. " ...	10.00
— L'abbé Racicot de l'archevêché de Montréal.....	10.00	— Chs. Desmarteau, " ...	100.00
Une abonnée du <i>Propagateur</i> ..	3.25	— D. Martel, St-Hippolyte de Wotton.....	1.0
Une pauvre fille pour la conversion de quatre pécheurs....	2.00	Une vieille personne de Manville, R. I., pour obtenir une bonne mort.....	1.00
Un ami de Sorel.....	5.00	M. Alfred Tremblay, St-Roch des Aulnets.....	1.00
M. Laliberté, Fall River.	2.00	— Edouard Trottier, Fall-River.....	0.25
Un prêtre du collège de Rigaud.	1.00	Mme C. H. Trottier, Fall-River.	0.25
Anonyme	2.00	Mlle Arline Trottier, " ..	0.25
Un prêtre du diocèse de Québec	0.25	Mme E. Boisvert " ..	0.25
Un instituteur.....	1.00	Un prêtre, " ..	1.00
Un cure du diocèse de Montréal.	100.00	Un prêtre très dévoué au Carmel.....	10.00
Un curé du diocèse de St-Hyacinthe.....	1.00	Plusieurs amis de Sorel, par Mme Cy. Labelle....	40.75
Une dame de la rue St-Denis..	5.00	Mme Jacques Royal, St-Sulpice.	5.00
Mme Jos. Lemieux, Salem Mass.	1.00	M. Mercier.....	10.00
Une amie des carmélites.....	0.50		

Prière d'adresser les offrandes, soit au Carmel de Montréal à Hochelaga, ou à M. Derome, 1603 rue Notre Dame, Montréal.